



Ville de Puttrelange-aux-Lacs

Hôtel de ville Tél 03 87 09 60 01
Rue Wilson Fax 03 87 09 55 04
Email : mairie.puttrelange@wanadoo.fr

Puttrelange-aux-Lacs, le 12 juin 2023

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2023 – 19h00

Présents : M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme JANSEM Myriam, M. POSTAL Dominique, M. BERG Raymond, M. GABRIEL Alain, Mme SADLER Mélanie, M. SCHNEIDER Pascal, M. NEUMANN Jean-Luc, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique, Mme ISLER Charlène, Mme KNOEPFLY Corinne, M. VISCONTI Guy

Procurations : Mme HENRY Anne-Marie à Mme JANSEM Myriam, Mme FOEGEL Martine à M. DECKER Claude, Mme MICHON Isabelle à M. TRINKWELL, Mme HAMANN Isabelle à M. SCHNEIDER Pascal, Mme BECKER Coralie à M. BERG Raymond.

Absent excusé : M. SOLER ALARCON Johan

Absents : Mme OLTMANN Viviane, Mlle BARBANO Tiffany

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à dix-neuf-heures, au COSEC, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Claude DECKER, Maire, suite aux convocations adressées le 1^{er} juin 2023 pour la 19^{ème} séance du présent mandat.

A 19 heures 00, M. le Maire ouvre la séance, salue les personnes présentes et procède à l'appel nominatif. Le quorum étant atteint, il propose de passer à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme JANSEM Myriam est désignée pour assurer cette fonction.

1) Désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants dans le cadre des élections sénatoriales

Vu le code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/IOMA2308397J du 30 mars 2023,

Considérant l'élection sénatorial qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 ;

Considérant que la commune de Puttelange-aux-Lacs compte 23 conseillers municipaux et compte-tenu de sa population, il convient de désigner 7 délégués titulaires et 4 suppléants,

Considérant que se présentent à la candidature de représentants de la commune dans l'ordre des titulaires et suppléants 1 liste, dénommée « Les Sénatoriales » composée de M. DECKER Claude (titulaire), Mme Martine FOEGEL (titulaire), M. Jean-Marie TRINKWELL (titulaire), Mme HENRY Anne-Marie (titulaire), M. TABBONE Antoine (titulaire), Mme JANSEM Myriam (titulaire), M. Dominique POSTAL (titulaire), Mme BECKER Coralie (suppléante), M. GABRIEL Alain (suppléant), Mme MARTINET Frédérique (suppléante), M. SCHNEIDER Pascal (suppléant).

Après avoir procédé au vote conformément aux dispositions du CGCT et du code électoral, le conseil municipal élit à 20 voix pour la liste « les Sénatoriales » dans son intégralité et dans l'ordre fixé ci-dessus dans le cadre des élections sénatoriales ;

POUR : 20 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le Maire, Claude DECKER

